



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/252
21 septembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA
QUARANTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Adoptée par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière,
le 21 septembre 1990

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation du Nigéria (point 1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (point 2).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale (point 3) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (point 4).
5. Election des bureaux des grandes commissions (point 5).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (point 6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (point 7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (point 8).
9. Débat général (point 9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (point 10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (point 11).
12. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, III (sect. B), IV (sect. A), VII et VIII) (point 12) 1/.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (point 13).

1/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont également été renvoyés aux Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions, selon la répartition suivante :

- a) Chapitre I Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions;
- b) Chapitre III (sect. B) Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions;
- c) Chapitre IV (sect. A) Deuxième Commission;
- d) Chapitre VIII Deuxième et Troisième Commissions.

/...

14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 14) 2/.
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (point 15) :
 - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social;
 - c) Election de cinq membres de la Cour internationale de Justice.
16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires (point 16) :
 - a) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
 - b) Election de vingt membres du Comité du programme et de la coordination.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires (point 17) 3/ :
 - g) Nomination de membres du Comité des conférences.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18) 4/.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (point 19).
20. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (point 20).
21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains (point 21).
22. Application de la Déclaration sur le droit des peuples à la paix (point 22).
23. Question de Palestine (point 23).

2/ L'Assemblée générale a décidé que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/45/371) seraient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinerait le point 56.

3/ Pour les alinéas a), f) et h), voir "Cinquième Commission", point 21.

4/ L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Quatrième Commission les chapitres du rapport du Comité spécial (A/45/23) qui ont trait à des territoires particuliers, de façon à examiner en séance plénière la question de l'application de la Déclaration en général. L'Assemblée générale a également décidé que la séance spéciale commémorative destinée à marquer le trentième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux aurait lieu le jeudi 11 octobre dans la matinée.

24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (point 24).
25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes (point 25).
26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (point 26).
27. Question de l'île comorienne de Mayotte (point 27).
28. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix (point 28).
29. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (point 29).
30. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (point 30).
31. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (point 31).
32. La situation au Cambodge (point 32).
33. Droit de la mer (point 33).
34. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (point 34) 5/.
35. La situation au Moyen-Orient (point 35).
36. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 36) 6/.
37. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (point 37).

5/ L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les représentants de l'Organisation de l'unité africaine et des mouvements de libération nationale reconnus par cette organisation seraient autorisés à participer à l'examen de ce point en séance plénière et que les organisations et personnes portant un intérêt particulier à cette question seraient autorisées à se faire entendre par la Commission politique spéciale.

6/ L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les organisations et personnes portant un intérêt à cette question seraient entendues à la Quatrième Commission lors de l'examen du point en séance plénière.

38. Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (point 38).
39. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (point 39).
40. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (point 40).
41. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (point 41).
42. Agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (point 42).
43. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq (point 44).
44. Attribution du statut d'observateur au Comité international de la Croix-Rouge, eu égard au rôle et aux mandats particuliers qui lui ont été assignés par les Conventions de Genève du 12 août 1949 (point 149).
45. Dixième anniversaire de l'Université pour la paix (point 150).
46. Cérémonie de présentation de la Déclaration et du Plan d'action adoptés lors du Sommet mondial pour les enfants (point 151) 1/.
47. Situation économique critique en Afrique (point 152) :
 - a) Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990;
 - b) Rapport du Groupe d'experts du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les problèmes des produits de base africains;
 - c) La Charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation.
48. L'agression iraqienne et le maintien de l'occupation du Koweït en violation flagrante de la Charte des Nations Unies (point 153).

1/ L'Assemblée générale a décidé que la Déclaration et le Plan d'action seraient présentés à l'Assemblée générale lors d'une cérémonie qui aurait lieu le 1er octobre à 9 h 30.

49. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 117) g/.

g/ L'Assemblée générale a décidé de renvoyer ce point à la Cinquième Commission, étant entendu que le rapport sur la structure et les fonctions du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social serait examiné directement en séance plénière et que cette décision ne préjugerait en rien des arrangements à prendre pour l'examen futur de la question.

Première Commission

1. Application de la résolution 44/104 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (point 45).
2. Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales (point 46).
3. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (point 47).
4. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (point 48).
5. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (point 49).
6. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (point 50).
7. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (point 51).
8. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (point 52).
9. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (point 53).
10. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (point 54).
11. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (point 55).
12. Désarmement général et complet (point 56) 2/ :
 - a) Notification des essais nucléaires;
 - b) Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires;
 - c) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques;
 - d) Désarmement classique;
 - e) Désarmement nucléaire;
 - f) Informations objectives sur les questions militaires;
 - g) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement;
 - h) Relation entre le désarmement et le développement;

- i) Armements et désarmement navals;
 - j) Transferts internationaux d'armes;
 - k) Conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense;
 - l) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement;
 - m) Interdiction de déverser des déchets radioactifs;
 - n) Désarmement classique à l'échelon régional.
13. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (point 57) :
- a) Campagne mondiale pour le désarmement;
 - b) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
 - c) Gel des armements nucléaires;
 - d) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement;
 - e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.
14. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (point 58).
15. La science et la technique au service du désarmement (point 59).
16. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (point 60) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement;
 - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
 - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
 - f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement;

- g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance;
 - h) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire;
 - i) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire;
 - j) Prévention d'une guerre nucléaire;
 - k) Proclamation de la décennie commençant en 1990 comme troisième Décennie du désarmement.
17. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (point 61).
 18. Armement nucléaire d'Israël (point 62).
 19. Education et information en matière de désarmement (point 63).
 20. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (point 64).
 21. Sessions extraordinaires consacrées au désarmement (point 65).
 22. La vérification sous tous ses aspects (point 66).
 23. Question de l'Antarctique (point 67).
 24. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (point 68).
 25. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (point 69).
 26. Application de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix (point 70).
 27. Rapport du Conseil économique et social [chap. III (sect. D)] (point 12) 2/.

2/ Le chapitre III a également été renvoyé à la Deuxième Commission.

Commission politique spéciale

1. Science et paix (point 71).
2. Effets des rayonnements ionisants (point 72).
3. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (point 73).
4. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 74).
5. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (point 75).
6. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 76).
7. Questions relatives à l'information (point 77).
8. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (point 78).
9. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (point 34) 5/.

Deuxième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, II, III (sect. B à D et F), IV (sect. A à C), VI (sect. A, B et D à F) et VIII) (point 12) 10/.
2. Développement et coopération économique internationale (point 79) :
 - a) Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (1991-2000);
 - b) Commerce et développement;
 - c) Bilan de l'application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés;
 - d) Problèmes alimentaires;
 - e) Sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
 - f) Mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement.
3. Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (point 80).
4. Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (point 81).
5. Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement (point 82).
6. Crise de la dette extérieure et développement (point 83).

10/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont également été renvoyés aux séances plénières et aux Première, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions, selon la répartition suivante :

- | | |
|---------------------------------|---|
| a) Chapitre I | Séances plénières, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions; |
| b) Chapitre III (sect. B) | Séances plénières, Troisième et Cinquième Commissions; |
| c) Chapitre III (sect. D) | Première Commission; |
| d) Chapitre IV (sect. A) | Séances plénières; |
| e) Chapitre VI (sect. B) | Cinquième Commission; |
| f) Chapitre VI (sect. D) | Quatrième Commission; |
| g) Chapitre VI (sect. F) | Troisième Commission; |
| h) Chapitre VIII | Séances plénières et Troisième Commission. |

7. Activités opérationnelles de développement (point 84) 11/ :
 - a) Activités opérationnelles du système des Nations Unies 12/;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - d) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - e) Programme alimentaire mondial.
8. Formation et recherche (point 85) :
 - a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - b) Université des Nations Unies.
9. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe (point 86) :
 - a) Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe;
 - b) Programmes spéciaux d'assistance économique.
10. Assistance internationale pour la réhabilitation économique de l'Angola (point 87).
11. Respect des engagements et application des politiques de coopération internationale au service du développement convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance et du développement dans les pays en développement (point 148).

11/ L'Assemblée générale a décidé que le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur le fonctionnement, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme serait renvoyé à la Deuxième Commission pour qu'elle l'examine au titre du point 86.

12/ L'Assemblée générale a décidé de tenir une séance plénière, le mercredi 24 octobre, pour marquer le quarantième anniversaire de la coopération technique multilatérale pour le développement au sein du système des Nations Unies.

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, III (sect. A, B et E), V, VI (sect. C et F) et VIII) (point 12) 13/.
2. Conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée au régime raciste et colonialiste d'Afrique du Sud (point 88).
3. Application effective des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et bon fonctionnement des organes créés en application desdits instruments (point 89).
4. Situation sociale dans le monde (point 90).
5. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (point 91).
6. Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (point 92).
7. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (point 93).
8. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales (point 94).
9. Nouvel ordre humanitaire international (point 95).
10. Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (point 96).
11. Application de la Convention relative aux droits de l'enfant (point 97).

13/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont également été renvoyés aux séances plénières et aux Deuxième, Quatrième et Cinquième Commissions, selon la répartition suivante :

- | | |
|---------------------------------|--|
| a) Chapitre I | Séances plénières, Deuxième, Quatrième et Cinquième Commissions; |
| b) Chapitre III (sect. B) | Séances plénières, Deuxième et Cinquième Commissions; |
| c) Chapitre VI (sect. C) | Cinquième Commission; |
| d) Chapitre VI (sect. F) | Deuxième Commission; |
| e) Chapitre VIII | Séances plénières et Deuxième Commission. |

12. Application du Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (point 98).
13. Question du vieillissement (point 99).
14. Prévention du crime et justice pénale (point 100).
15. Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (point 101).
16. Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000 (point 102) 11/.
17. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 103).
18. Année internationale de la famille (point 104).
19. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (point 105).
20. Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (point 106).
21. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (point 107).
22. Lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues (point 108).
23. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (point 109).
24. Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (point 110).

Quatrième Commission

1. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa g de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 111).
2. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et dans les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe (point 112).
3. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 113).
4. Rapport du Conseil économique et social [chap. I et VI (sect. D)] (point 12) 14/.
5. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (point 114).
6. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes (point 115).
7. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18) 4/.
8. Questions des îles Falkland (Malvinas) (point 36) 6/.

14/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont également été renvoyés aux séances plénières et aux Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions :

- a) Chapitre I Séances plénières, Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions;
- b) Chapitre VI (sect. D) Deuxième Commission.

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 116) :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - g) Fonds des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 117) 8/.
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1990-1991 (point 118).
4. Planification des programmes (point 119).
5. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies (point 120).
6. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies (point 121).
7. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 122).
8. Corps commun d'inspection (point 123) 15/.
9. Plan des conférences (point 124).
10. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 125).

15/ L'Assemblée générale a décidé de renvoyer l'examen de cette question à la Cinquième Commission, étant entendu que les rapports du Corps commun d'inspection traitant de questions confiées à d'autres grandes commissions seraient également soumis à ces commissions.

11. Questions relatives au personnel (point 126) :
 - a) Composition du Secrétariat;
 - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés;
 - c) Autres questions relatives au personnel.
12. Régime commun des Nations Unies (point 127).
13. Régime des pensions des Nations Unies (point 128).
14. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 129) :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
15. Financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (point 130).
16. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (point 131).
17. Financement du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (point 132).
18. Financement du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (point 133).
19. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 134).
20. Rapport du Conseil économique et social [chap. I, III (sect. B) et VI (sect. B et C)] (point 12) 16/.

16/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont également été renvoyés aux séances plénières et aux Deuxième, Troisième et Quatrième Commissions :

- a) Chapitre I Séances plénières, Deuxième, Troisième et Quatrième Commissions;
- b) Chapitre III (sect. B) Séances plénières, Deuxième et Troisième Commissions;
- c) Chapitre VI (sect. B) Deuxième Commission;
- d) Chapitre VI (sect. C) Troisième Commission.

21. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) 17/ :
- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Commission de la fonction publique internationale :
 - i) Nomination de membres de la Commission;
 - ii) Désignation du président et du vice-président de la Commission;
 - h) Nomination d'un membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

17/ Pour l'alinéa g), voir "Séances plénières", point 17.

Sixième Commission

1. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes (point 135).
2. Etat des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (point 136).
3. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires (point 137).
4. Décennie des Nations Unies pour le droit international (point 138).
5. Règlement pacifique des différends entre Etats (point 139).
6. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (point 140).
7. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-troisième session (point 141).
8. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-deuxième session (point 142).
9. Examen du projet d'articles relatifs au statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique et examen des projets de protocoles facultatifs y relatifs (point 143).
10. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (point 144).
11. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (point 145).
12. Protocole additionnel, relatif aux fonctions consulaires, à la Convention de Vienne sur les relations consulaires (point 146).
13. Règlement de conciliation des Nations Unies (point 147).
